



Moulines,  
Ville d'art et d'histoire

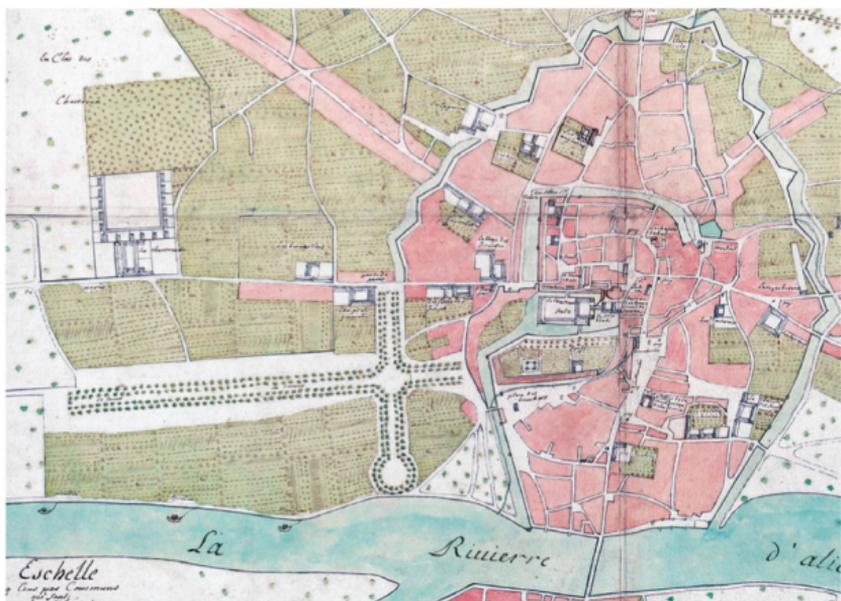
# laissez-vous conter Les Cours

À partir du milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle, la plupart des villes françaises perdent leur caractère de ville forte, la défense du territoire étant assurée aux frontières du pays. À cette époque, Moulines dispose de deux enceintes concentriques, la première correspondant à la muraille des XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles, la seconde, édifiée à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, englobant les faubourgs mais restée inachevée. N'ayant plus de fonction militaire, les remparts vont alors être progressivement détruits, d'autant qu'ils imposent à la ville une cassure dans son tissu urbain, entre le centre-ville resté profondément médiéval et les faubourgs plus récents. Moulines, en tant que capitale de la Généralité du Bourbonnais, va ainsi amorcer une politique de rénovation urbaine, à l'instigation des intendants, représentants du roi dans les provinces, un mouvement d'embellissement qui se confirmera au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

L'édification de la seconde enceinte est stoppée vers 1680. A cette époque, la défense du territoire est désormais assurée aux frontières du royaume et les villes abandonnent peu à peu leur système de fortification. En revanche, l'enceinte médiévale est quant à elle, dès le milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle, en voie de reconversion. En 1638, Louis XIII concède au gouverneur du Bourbonnais, Monsieur de Saint-Gérand, certains terrains contigus aux fortifications du centre-bourg, comme les fossés et autres contrescarpes. Dès 1645, des portions de murailles sont démolies, les fossés sont comblés, et le projet de bâtir un espace public à l'emplacement des anciens systèmes défensifs voit progressivement le jour. Le mouvement s'accélère à partir de 1680, quand les remparts médiévaux subsistants sont vendus à des particuliers afin qu'ils y bâtissent leurs nouvelles résidences. L'alignement des façades nouvellement construites se calque alors sur l'emplacement des anciennes courtines, sans toutefois en reprendre le tracé complet, ceci à cause de la topographie des lieux : les cours doivent s'interrompre au voisinage de l'ancien château des ducs (au niveau de la rue de Paris) et à celui de l'étang Bréchimbault (vers l'actuel théâtre), étang qui ne sera asséché qu'en 1773. Deux portions de tours médiévales, toujours visibles aujourd'hui, furent conservées et intégrées aux nouvelles habitations : la tour Cailhot sur le cours Anatole France, et la Tour Bardelin sur le cours Jean Jaurès.

### **Le cours et l'ouverture urbaine aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles**

Le mot « cours » vient de corso, terme désignant l'une des rues antiques de Rome, lieu de flânerie où se déroulaient également des courses de chevaux. Les premiers cours apparurent en France avec Marie de Médicis, en 1620, et furent voués à la promenade en carrosse, le long d'une allée plantée d'arbres, généralement terminée par un rond-point permettant aux véhicules de faire demi-tour. Dans cette logique, fut créé à Moulins le cours de Bercy, en 1683, du nom de l'intendant qui le fit tracer, cours qui fut associé à l'allée des Gâteaux, à la limite extérieure de la ville. Ce type de cours constitue l'un des prémices des théories urbanistiques du XVIII<sup>ème</sup> siècle, à savoir l'ouverture vers le territoire, au travers de l'amorce de la ville sur la campagne. Le but était alors de libérer la ville de son carcan médiéval, au parcellaire resserré, mais aussi d'unifier, en ce qui concerne les cours Anatole France et Jean Jaurès, le centre de la ville avec ses faubourgs.



Cours de Bercy et Plan de Moulins, plan des Trésoriers de France - milieu XVIII<sup>e</sup> - AM - 562 (1)

## La mise en scène architecturale

Les cours Anatole France et Jean Jaurès étaient initialement divisés en trois sections, qui changèrent maintes fois de dénominations. De la rue de Paris à la rue Michel de l'Hospital, s'étendait le Cours Doujat ; de la rue Michel de l'Hospital à la rue d'Allier se déployait le Cours d'Aquin, tandis que le cours de Bérulle partait de la rue d'Allier pour se terminer à l'emplacement de l'actuel théâtre ; ces trois appellations, en vigueur avant la Révolution, évoquent les noms des intendants qui furent à l'origine de leur aménagement, entre 1690 et 1723 (le marquis de Bérulle fut quant à lui intendant quelque temps après, de 1756 à 1760). Le cours d'Aquin fut le premier à être planté de marronniers, dès 1690, arbres qui furent remplacés au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle par des tilleuls. À la fin du XVIII<sup>ème</sup> et au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, les barrières de bois avec leurs tourniquets, qui délimitaient les trois cours en filtrant l'accès aux piétons, furent remplacées par les parapets de pierre toujours existants.

De nombreux bâtiments remarquables furent construits le long de ces cours, dont certains sont aujourd'hui protégés au titre des Monuments Historiques, comme l'hôtel de Montlaur (n°33 à 37 cours Jean Jaurès) construit au XVIII<sup>ème</sup> siècle, la maison du n°23 cours Jean Jaurès (XVII<sup>ème</sup> - XVIII<sup>ème</sup> siècle) à la porte d'entrée richement sculptée, ou encore les hôtels de Rochefort et de Ballore (aux n°12 et n°16 cours Anatole France) édifiés à partir du XVII<sup>ème</sup> siècle. L'hôtel de Ballore conserve une cour intérieure caractéristique du Moulins de cette époque, avec ses façades à motifs de briques noires et rouges encadrées par des pierres de chaînage.

À l'extrémité orientale du cours Anatole France, Pierre de Saincy, trésorier de France, fit construire en 1775 son hôtel particulier, au devant duquel il fit édifier la fontaine-colonne, qui depuis 1848, orne la place d'Allier. L'hôtel de Saincy, qui accueillit la préfecture dès 1819, devint alors la terminaison frontale des lignes de perspective engendrées par l'alignement du Cours Anatole France, créant ainsi une mise en scène architecturale monumentale, et une relation directe entre un bâtiment « phare » et l'axe urbain qui y mène. De cette même manière, la fontaine, qui se plaçait au devant de l'hôtel, permettait une accroche visuelle ainsi qu'une sorte d'articulation urbaine entre les deux cours ; son emplacement fut repris par un kiosque à musique, entre 1895 et 1951.

Le principe de corrélation perspective/monument fut repris lorsque l'on construisit le théâtre, inauguré en 1847, ou encore le conseil Général de l'Allier, édifié dans les années 1980, qui devinrent ainsi les aboutissements visuels et opposés de la perspective axiale sur le cours Jean Jaurès (la Chambre de Commerce et d'Industrie, placée au milieu du cours, en constituant une sorte de relais visuel intermédiaire).

## Les cours en évolution

Si les cours furent conçus comme lieux de promenades, ils accueillirent également d'autres activités comme des foires, des marchés, les fêtes musicales et les fêtes foraines. Sous l'Ancien Régime, c'est là qu'était installé le mat de Cocagne ou encore que l'on tirait les feux d'artifice. De nombreux cafés s'y installèrent jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle, comme le café Américain, dont la devanture, protégée au titre des Monuments Historiques, est particulièrement représentative du style Art Nouveau (cours Anatole France). Tout près du café Américain, à l'angle des cours, se trouve un autre bâtiment remarquable, construit par l'architecte René Moreau en 1872, dans le style néo-Louis XIII, pour recevoir le Cercle Bourbonnais.

Enfin, au XXI<sup>ème</sup> siècle, les cours ont été entièrement réaménagés par Bruno Fortier. Cet architecte urbaniste a reçu le grand prix de l'urbanisme en 2002. Il réalise actuellement l'aménagement du centre ville de Nantes et celui des abords de la cathédrale de la Major à Marseille. Ce réaménagement a pour ambition d'assurer la valorisation du patrimoine bâti et végétal, tout en privilégiant l'utilisation du site par les piétons.